



Problème pour rendre un logement pour un personne handicapé

Par **1521fraseb**, le **24/10/2015** à **08:26**

Bonjour,

Nous devons rendre un logement pour cause de maladie (le locataire vient de subir une amputation de la jambes) et en plus il n'a plus de salaire et touche environ 350 euros de RSA. Nous sa famille nous avons vidé et nettoyé ce logement et la propriétaire veut que nous refassions tous les papiers peints car mauvais état (un peux déchiré par son chat) et décoller sous les fenêtres car beaucoup d'humidité (fenêtres simples vitrages). Elle nous a dit que l'on allait payé pour la remise en état

Que devons ou pouvons nous faire lors de l'état des lieu

Merci d'avance pour votre réponse

Par **cocotte1003**, le **24/10/2015** à **11:32**

Bonjour, s'il y a des dégats dans l'appartement depuis l'état des lieux d'entrée, c'est effectivement au locataire de les prendre en charge, soit il les réparent correctement soit il les fait réparer.il y a de fortes chances que ces dégats soient notés dans l'état des lieux de sortie si vous refusez de les notés, le bailleur sera en droit de demander à un huissier de faire l'état des lieux à frais partagés, cordialement

Par **amajuris**, le **24/10/2015** à **14:25**

bonjour,
il faut comparer entre l'état des lieux d'entrée et celui de sortie en tenant compte de la durée d'occupation du logement et du vieillissement naturel de l'intérieur de l'appartement.
salutations

Par **Lag0**, le **25/10/2015** à **09:03**

Bonjour,
Un papier peint déchiré par un chat n'est pas une usure naturelle...